

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

**Le conseil municipal a adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2019 de la commune aux résultats suivants :**

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RECETTES	806 787.49 €	294 086.26 €
DEPENSES	634 830.29 €	308 226.11 €
DÉFICIT ANTÉRIEUR	0.00 €	- 14 139.85 €
RÉSULTATS	171 957.20 €	127 279.57 €

**RÉSULTAT DE CLÔTURE : + 299 236.77 €**

## BUDGET VOIRIE 2020

### FONCTIONNEMENT

FRAIS DE TRAVAUX	32 525.28 €
FRAIS DE GESTION	45 945.79 €

### INVESTISSEMENT

TRAVAUX	10 319.60 €
<i>(Bourg parking signalisation, La Parcherie visibilité, Lotissement La Roche sécurisation, La Touche, Jardin pomologique, marquage petit pas, busage)</i>	

### A DEDUIRE

RELIQUAT 2019	5 510.31 €
RÉCUPÉRATION TVA	650.19 €
AMORTISSEMENTS	2 016.68 €

**TOTAL GÉNÉRAL : 80 613.49 €**

## SUBVENTIONS 2020

### ◆ SPORT

* Association CF2L	3 588.00 €
* AGYL	500.00 €
* Course nature	630.00 €
* Groupement du Bocage Fougerais	1 554.80 €
* TC2L Tennis Club Landéan Laignelet	1 000.00 €

### ◆ EDUCATION - JEUNESSE

* Office Cantonal des Sports	3 229.20 €
* Association des parents d'élèves de l'école des 3 Chênes	500.00 €

\* Ecoles maternelles, élémentaires, collèges 42€/élève

*Pour classes transplantées ou voyage d'une durée égale ou supérieure à 3 jours (à noter : le versement de cette subvention sera limité à un seul séjour par élève au cours de l'année civile). Il est décidé que la subvention sera désormais versée directement aux familles sur remise d'un RIB et d'une attestation de participation signée par l'école.*

### ◆ CULTURE

* Dans Breizh	350.00 €
* Les amis des Verriers	250.00 €

### ◆ ANIMATION

* Association de la St-Jean	550.00 €
-----------------------------	----------

### ◆ AGRICULTURE

* Société d'agriculture du Canton Nord	370.76 €
--	----------

### ◆ LIENS ET RENCONTRES

* Association des Anciens Combattants « Citoyens de la Paix »	400.00 €
* Club des Agneaux	1 300.00 €

### ◆ ASSOCIATIONS EXTERIEURES

* Groupe de Fougères des Scoûts de France	60.00 €
* Ass. Française des Sclérosés en Plaques	60.00 €

Une enveloppe globale de 15 000 € est consacrée aux associations.

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL	199 394.20 €
Electricité, eau, combustibles, maintenance, locations mobilières et immobilières, fournitures administratives, entretien de terrains, de bâtiments, frais d'affranchissement et de télécommunication, prestation cantine scolaire...	
CHARGES DE PERSONNEL	302 543.70 €
Rémunération du personnel titulaire et non titulaire, charges sociales, médecine du travail...	
ATTÉNUATION DE PRODUITS	900.00 €
Dégrèvement taxe foncière jeune agriculteur	
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	160 100.00 €
Indemnités des élus, participation au SMICTOM, syndicat de voirie, subventions associations et sorties scolaires	
CHARGES FINANCIÈRES	6 000.00 €
Intérêt des emprunts	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	200.00 €
DEPENSES IMPRÉVUES	1 000.00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 361.68 €
AUTOFINANCEMENT	114 121.05 €
(Virement à la section d'investissement)	

**TOTAL DES DEPENSES :**

**788 620.63 €**

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2020

ATTENUATION DE CHARGES	12 400.00 €
PRODUITS DES SERVICES	58 600.00 €
Redevance France Télécom, EDF, GRDF, services périscolaires, redevances funéraires...	
IMPÔTS ET TAXES	380 836.00 €
Taxes locatives, attribution de compensation de Fougères Agglomération...	
DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	306 249.63 €
Dotations de l'État, allocations compensatrices...	
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	28 300.00 €
Location commerciale, logements, salles communales, terrains	
PRODUITS FINANCIERS	5.00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 230.00 €

**TOTAL DES RECETTES : 788 620.63 €**

Le budget 2020 sera sans doute revu en raison de la pandémie COVID 19 et réparti sur plusieurs années.